

**Société VISIAPY**  
**SAS au capital de 1 000 €**  
**Siège social : 188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE**  
**94130 NOGENT SUR MARNE**

**N° Siret :848 156 428 00015**

<b>PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE</b> <b>DU 24 Mai 2021</b>
--

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre Mai, à onze heures, l'actionnaire unique exerçant la gérance, la Société KHEPRI INVEST SAS, représentée par sa présidente, Madame Evelyne REVELLAT, a présidé l'Assemblée générale au 188 Grande rue Charles de Gaulle à Nogent-sur-Marne, siège social de la société.

L'exercice couvre 23 mois, du 01 février 2019 au 31 Décembre 2020.

KHEPRI INVEST SAS étant l'associé unique, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, quitus à la gérance
- Affectation des résultats ;
- Rémunération de la gérance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, lesquels font apparaître un bénéfice de 492,93 €.

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution est adoptée.*

## DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation du résultat :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 492,93 € de la manière suivante :

- Réserve légale : 24,65 €
- Report à nouveau : 468,28 €

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre de cet exercice.

*Cette résolution est adoptée.*

## TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

*Cette résolution est adoptée.*

## CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal.

Signature :



KHEPRI INVEST  
Représenté par sa Présidente,  
Evelyne REVELLAT